

suis arrivé à Tunis : depuis, j'ai changé d'avis, et je crois bien que beaucoup de mes administrés m'auraient su gré de m'arrêter (avantage) et de puiser dans une certaine caisse les moyens d'épargner à la Tunisie une campagne contre ses conceptions et son développement économique. (Mouvements d'indignation.)

**La mise en valeur des richesses**  
Enfin, il est déplorable que pour la mise en valeur des grandes exploitations financières, industrielles ou commerciales, on s'en tienne toujours au système routinier de la concession capitaliste auquel s'oppose seulement le système de l'exploitation bureaucratique par l'Etat.

**Jaurès.** — Nous sommes un peuple singulièrement routinier. Nous ne connaissons pas les expériences sociales de l'étranger. Dans le monde entier, on s'écarter pour l'exploitation du minerai, en Algérie pour les transports, en Suisse pour l'organisation des banques cantonales, en Allemagne pour l'exploitation de la potasse, d'immenses industries s'organisent dans lesquelles le capital attire quel, d'un côté, à sa part de l'autre la nation en échange, reçoit une part d'actions qui lui donne, en même temps qu'un droit d'administration et de contrôle, une participation intérieure dans la prospérité de l'entreprise.

**La loi sur les mines de Kalaa-Djerda**  
Et quand je vois les mines de Kalaa-Djerda livrées par vous à quelques spéculateurs européens, quand je vois les richesses indéfinies de Gafsa remises à quelques particuliers, quand, à propos de la concession de notre collègue Chailley, je vois à quelle dispute de titres et de formalités procédent les contentieux et les prétendants à ces richesses nationales sur lesquelles la Tunisie pourrait fonder un magnifique avenir politique et social, je soutiens que nous sommes des paresseux, des routiniers, et je suis tenté de dire que nous sommes des incapables. (Mouvements divers.)

**L'orateur socialiste rappelle dans un beau mouvement d'éloquence avec quel respect les vieux poètes épiques de la France parlaient souvent des musulmans au temps même des grandes batailles contre les infidèles et il montre que les deux civilisations doivent plus que jamais s'estimer et se comprendre.**

**Le rapporteur ensuite d'après le Times, le mauvais coup qui aurait été commis il y a peu de temps par une société financière contre les indigènes possesseurs d'un grand domaine aux environs de Tanger.**

**M. Poincaré déclare qu'il a prescrit une enquête.**

**Jaurès termine ainsi :**  
Jaurès. — A l'heure trouble où nous sommes, il faut se hâter de prendre un parti ; voilà pourquoi je m'associe, non pas à une motion de commission d'enquête — ce moi serait agressif et offensif sans raison — mais à la proposition de nommer une commission d'études qui, comme celle qui sous Jules Ferry, explora les choses algériennes, nous apportera, non des considérations ou des vœux, mais bien des conclusions précises permettant à la France d'affirmer et de poursuivre dans ces pays musulmans une politique de justice et de liberté. (Vifs applaudissements.)

**La plus grande partie de la Chambre se joint à nos camarades pour applaudir Jaurès quand il descend de la tribune.**

**La discussion continuera aujourd'hui.**  
Daniel RENOULT.

**Le capitaine et les indigènes**  
Jaurès. — M. le résident général nous parle des conditions d'existence humbles, précaires, des indigènes sous la tradition du passé.

**Oh! nous disait-il, ils étaient pauvres, et leur production médiocre, mais ils vivaient dans une société stable et de ce fait, ils avaient un certain équilibre, une sorte de sécurité, d'insouciance heureuse. Pas de misère, mais pas de surmenage. Lorsque, pendant trois jours, l'indigène a gagné de quoi se nourrir, il n'a pas de soucis, et c'est ce qu'il veut dire : pour quelques jours, mais voilà, il n'y a plus pour moi de maître sous le ciel.**

**Oh! mais le capitalisme arrive, pressé, impatient ; il bouscule l'homme, il fait tomber la rose (Applaudissements) et dit : « Travail, travail ! Le Président de la République a dit : « Je ne puis pas la fièvre et je ne comprends rien à la tranquillité stérile. (Applaudissements.)**

**Voilà les champs ; il faut multiplier les sillons. Voici des mines ; il faut descendre et creuser. Hâte-toi ! (Applaudissements.)**

**Sans doute il faut que le progrès s'accomplisse. Dans nos civilisations occidentales il a eu, il a encore pour rançon les peines souffrantes, les plus dures servitudes. Mais ces souffrances et ces servitudes pouvaient être évitées et là-bas, sur ces terres neuves on devrait, et l'on pourrait ménager les transitions.**

**Les deux esclavages : le capitalisme et la conquête**  
Il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'à l'oppression du capitalisme s'ajoute, pour l'indigène l'oppression de la conquête.

**Jaurès.** — Si notre prolétariat n'a pas tout réussi à se défendre, quoiqu'il fût sur la force de la patrie communale, il a subi la force de la patrie communale, il a subi le joug, s'il a été pressuré jusqu'au sang et jusqu'aux moelles, que sera-ce pour ce peuple africain, aux prises avec le capitalisme grandissant, lui sur qui pesera toujours la force de la conquête ? Il nous nous montrons pas pour lui des soins généraux. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

**Jaurès indique alors plusieurs mesures qui amélioreraient la situation des Arabes de Tunisie, notamment celle des Khammes, ou colons indigènes. Il demande aussi qu'on assure à la population tunisienne une représentation qui lui permette de faire entendre sa voix au Parlement.**

**Enfin, la France, grande puissance musulmane, devrait chez elle organiser dans son Université une chaire de droit musul-**

man, d'histoire musulmane, car pour pouvoir conduire ces populations, il faut des hommes en connaissant leur civilisation et leur passé.

**Enfin, il est déplorable que pour la mise en valeur des grandes exploitations financières, industrielles ou commerciales, on s'en tienne toujours au système routinier de la concession capitaliste auquel s'oppose seulement le système de l'exploitation bureaucratique par l'Etat.**

**Jaurès.** — Nous sommes un peuple singulièrement routinier. Nous ne connaissons pas les expériences sociales de l'étranger. Dans le monde entier, on s'écarter pour l'exploitation du minerai, en Algérie pour les transports, en Suisse pour l'organisation des banques cantonales, en Allemagne pour l'exploitation de la potasse, d'immenses industries s'organisent dans lesquelles le capital attire quel, d'un côté, à sa part de l'autre la nation en échange, reçoit une part d'actions qui lui donne, en même temps qu'un droit d'administration et de contrôle, une participation intérieure dans la prospérité de l'entreprise.

**La loi sur les mines de Kalaa-Djerda**  
Et quand je vois les mines de Kalaa-Djerda livrées par vous à quelques spéculateurs européens, quand je vois les richesses indéfinies de Gafsa remises à quelques particuliers, quand, à propos de la concession de notre collègue Chailley, je vois à quelle dispute de titres et de formalités procédent les contentieux et les prétendants à ces richesses nationales sur lesquelles la Tunisie pourrait fonder un magnifique avenir politique et social, je soutiens que nous sommes des paresseux, des routiniers, et je suis tenté de dire que nous sommes des incapables. (Mouvements divers.)

**L'orateur socialiste rappelle dans un beau mouvement d'éloquence avec quel respect les vieux poètes épiques de la France parlaient souvent des musulmans au temps même des grandes batailles contre les infidèles et il montre que les deux civilisations doivent plus que jamais s'estimer et se comprendre.**

**Le rapporteur ensuite d'après le Times, le mauvais coup qui aurait été commis il y a peu de temps par une société financière contre les indigènes possesseurs d'un grand domaine aux environs de Tanger.**

**M. Poincaré déclare qu'il a prescrit une enquête.**

**Jaurès termine ainsi :**  
Jaurès. — A l'heure trouble où nous sommes, il faut se hâter de prendre un parti ; voilà pourquoi je m'associe, non pas à une motion de commission d'enquête — ce moi serait agressif et offensif sans raison — mais à la proposition de nommer une commission d'études qui, comme celle qui sous Jules Ferry, explora les choses algériennes, nous apportera, non des considérations ou des vœux, mais bien des conclusions précises permettant à la France d'affirmer et de poursuivre dans ces pays musulmans une politique de justice et de liberté. (Vifs applaudissements.)

**La plus grande partie de la Chambre se joint à nos camarades pour applaudir Jaurès quand il descend de la tribune.**

**La discussion continuera aujourd'hui.**  
Daniel RENOULT.

**Le capitaine et les indigènes**  
Jaurès. — M. le résident général nous parle des conditions d'existence humbles, précaires, des indigènes sous la tradition du passé.

**Oh! nous disait-il, ils étaient pauvres, et leur production médiocre, mais ils vivaient dans une société stable et de ce fait, ils avaient un certain équilibre, une sorte de sécurité, d'insouciance heureuse. Pas de misère, mais pas de surmenage. Lorsque, pendant trois jours, l'indigène a gagné de quoi se nourrir, il n'a pas de soucis, et c'est ce qu'il veut dire : pour quelques jours, mais voilà, il n'y a plus pour moi de maître sous le ciel.**

**Oh! mais le capitalisme arrive, pressé, impatient ; il bouscule l'homme, il fait tomber la rose (Applaudissements) et dit : « Travail, travail ! Le Président de la République a dit : « Je ne puis pas la fièvre et je ne comprends rien à la tranquillité stérile. (Applaudissements.)**

**Voilà les champs ; il faut multiplier les sillons. Voici des mines ; il faut descendre et creuser. Hâte-toi ! (Applaudissements.)**

**Sans doute il faut que le progrès s'accomplisse. Dans nos civilisations occidentales il a eu, il a encore pour rançon les peines souffrantes, les plus dures servitudes. Mais ces souffrances et ces servitudes pouvaient être évitées et là-bas, sur ces terres neuves on devrait, et l'on pourrait ménager les transitions.**

**Les deux esclavages : le capitalisme et la conquête**  
Il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'à l'oppression du capitalisme s'ajoute, pour l'indigène l'oppression de la conquête.

**Jaurès.** — Si notre prolétariat n'a pas tout réussi à se défendre, quoiqu'il fût sur la force de la patrie communale, il a subi la force de la patrie communale, il a subi le joug, s'il a été pressuré jusqu'au sang et jusqu'aux moelles, que sera-ce pour ce peuple africain, aux prises avec le capitalisme grandissant, lui sur qui pesera toujours la force de la conquête ? Il nous nous montrons pas pour lui des soins généraux. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

**Jaurès indique alors plusieurs mesures qui amélioreraient la situation des Arabes de Tunisie, notamment celle des Khammes, ou colons indigènes. Il demande aussi qu'on assure à la population tunisienne une représentation qui lui permette de faire entendre sa voix au Parlement.**

**Enfin, la France, grande puissance musulmane, devrait chez elle organiser dans son Université une chaire de droit musul-**

# LES OUVRIÈRES D'AVANT-AUBE

## Celles qui font à quatre heures du matin la première toilette de Paris. — La descente des balayées. L'appel. — Travaux et salaires.

Le froid, le méchant « petit froid sec », écrible les visages de coups d'aiguille et blent les doigts. Les trottoirs de la grand'ville, durcis par la gèle, s'allongent, noirs et gris comme des pistes. Combien la nuit eût pincer quand les nettoyeurs, à quatre heures du matin, les ouvrières de la ville qui ont la charge de « débarbouiller » Paris. Car ce sont des femmes, auxiliaires actives des cantonniers municipaux, qui font avant l'aube la première toilette de la capitale. Et elle la font bien : à l'angélus de l'aube, rues et boulevards sont propres comme des loutis d'or : on y mangerait !

Ces ouvrières ont adressé naguère au préfet de la Seine une demande d'emploi ; puis elles ont attendu longuement leur nomination. Puis elles ont satisfait à un examen médical rigoureux, le poste est dur ; il expose à toutes les intempéries, il ne faut être dénué ni de constitution délicate ; il ne faut point être affligée de varices.

Enfin, elles ont été incorporées dans les équipes.

### Trois heures du matin

A l'heure où les moins douilletés se blottissent encore sous les couvertures, tandis que l'idée seule de subir le grand froid de la nuit fait frissonner, elles commencent leur besogne : quatre heures du matin. Mais elles sont sur pied, depuis longtemps et la plupart ont dû fournir une longue marche à travers les rues désertes. Vous pensez bien que les balayées chargées du quartier de l'Opéra, des Champs-Élysées ou de la Plaine-Monceau ne pourraient habiter ces arriérés dédaignés. Elles se logent au sommet de Belleville, au fond de Vaugirard, aux dernières limites de la Villeite. En banlieue même. Elles se lèvent à 2 h. 45, à 3 heures au plus tard, elles quittent furivement la maison pour ne pas réveiller les enfants et, la tête protégée d'un mauvais capuchon qu'elles ont acheté « d'occasion » à l'administration en fournissant jadis de détestables qui laissent passer l'eau et durcissent sous la première averse, elle n'en fournit plus aujourd'hui — ces femmes courageuses se mettent en route, à pied naturellement ; il n'est à cette heure indrépassable ni tramways, ni métro — pour gagner le « rendez-vous ». Plus tard, une voisine obligamment prendra soin des enfants, les habillera, les conduira à l'école ou à la crèche. A Paris, entre voisins, on ne refuse pas ces services.

A 4 heures tapant, le chef-cantonnier fait l'appel. Cantonniers et balayées forment le cercle autour de lui et répondent à leur nom. Trois retards en un mois pro-

voquent une diminution notable de salaire et des peines disciplinaires variées.

### A l'ouvrage

Le chef distribue la besogne à son équipe. Jusqu'à 6 heures en été, 6 heures et demie en hiver, les balayées font la toilette des trottoirs. Vingt minutes de pose pour le « casse-croûte ». Puis elles se rendent vers un itinéraire de tombereau. Tandis que les hommes enlèvent et vident les boîtes aux ordures ménagères, les femmes jouent activement du balai derrière eux et résistent au caillou les menus débris échappés aux poubelles. A 9 heures, le « service des tombereaux » est achevé. Les machines à balayer, au pas fatigué de leurs vieux chevaux qui stimulent les jurons de leurs vieux conducteurs, ont parcouru les rues ; les fontaines sont ouvertes, l'eau jaillit dans les ruisseaux. Les balayées la chassent impétueusement au long des trottoirs et traquent de chaque côté des chaussées de régulières bordures humides. A 11 heures, on remise les outils : la tâche est accomplie. En temps de neige, les ouvrières reviennent à midi. Tandis que les cantonniers projettent à la pelle le sel sur les chaussées, elles le reçoivent dans de larges tabliers et vont le semer à la main en certains passages difficiles, devant la porte des écoles.

### Un capuchon S. v. p.

Ces travailleuses ont obtenu le repos par roulement. Elles sont punies comme les hommes. Elles n'ont pas de retraite, mais après vingt ans de service, la Ville leur accorde une allocation annuelle de 300 fr. Leurs salaires ? Elles débutent à 92 fr. 12 par mois et arrivent à 103 fr. 88, qui est la rétribution la plus haute, celle de la première classe. Toutes ne l'obtiennent pas. Car toutes ne peuvent supporter les fatigues de ce travail en partie nocturne et les intempéries.

Il leur est défendu de s'abriter, même momentanément, quand la pluie tombe à verse. Celles qui cherchent un refuge sous une porte ou, sous l'auvent d'un kiosque, s'exposent à des « peines disciplinaires ». Ces ouvrières demandent, par l'organe du Syndicat Central des Travailleurs municipaux qui les protège et les défend avec une énergique sollicitude, qu'on veuille bien leur attribuer pour les nuits de mauvais temps, un petit capuchon de toile caoutchoutée. La Ville de Paris pourrait peut-être, sans ruiner ses contribuables, accorder ce vêtement aux femmes qui la servent. Mais il paraît que ce serait là un raffinement superflu de bien-être ; aussi le réserve-t-on à ces êtres délicats : les sergents de ville !

L.-M. BONNEFF.

# LE TRIPLE DRAME

## L'IDENTITE D'OSCAR WILD

L'enquête faite hier matin aux services de l'identité judiciaire, avec l'aide des fiches anthropométriques que M. Eymard, inspecteur de la Sûreté générale a établies hier soir, à Etampes, ont permis de connaître la véritable identité de l'anarchiste cambrioleur arrêté à Etrecy.

On sait que lors de son premier interrogatoire, il a déclaré se nommer Oscar Wild et être d'origine canadienne.

En réalité, il s'appelle Joseph Renard, né le 24 avril 1885 à Igrunne (Saône-et-Loire). Il a été condamné le 2 janvier 1908 pour insoumission.

En dehors de ces constatations, la Sûreté prétend — il fallait s'y attendre — que ce Renard a été signalé au service du contrôle général comme ayant été en relations suivies avec Garnier et Carrouy, les

anarchistes qui sont impliqués dans l'affaire de la rue Ordener.

La première brigade mobile de la Sûreté générale a essayé jusqu'à présent, sans y parvenir, d'établir l'identité du camarade de Joseph Renard, qui s'est suicidé hier, au moment où il allait être pris.

Et, pour celui-là aussi, on nous affirme qu'il faisait partie des agresseurs du garçon de recettes Gabry. Vous verrez si ce petit jet continué — que tous les malheureux passés, présents et à venir ont tous servi de complices à Carrouy et à Garnier et que Gabry a été attaqué rue Ordener, par un corps d'armée... anarchiste !

## LE MAROC « TUNISIÉ »

### Un décret va fixer les conditions

Le rapport relatif à l'organisation du protectorat marocain va être prochainement remis au président de la République.

On déclare que « dans son ensemble, cette organisation implique la collaboration la plus large avec le gouvernement marocain. On maintiendra le makhzen en se contentant de quelques réformes indispensables. »

Nous verrons bien ce que donnera cette « tunisification » du Maroc. Mais on peut être assuré que les Requins de tous poils sauront tout arranger au mieux de leurs convoitises.

### AU SENAT

## La Discussion du Budget

### UN INCIDENT

Le Sénat a commencé hier la discussion du projet de loi qui fixe le budget général pour l'exercice 1912. Après un exposé de M. Gauthier, rapporteur général, et une intervention du ministre des Finances, il a adopté les chapitres 89 et 121, et notamment les crédits destinés à installer l'imprimerie nationale dans les nouveaux locaux de la rue de la Convention.

Un petit incident s'est produit au moment où M. Riou, sénateur de la droite, après un tirade patriotique, s'est élevé contre la circulaire qui met, d'après lui, l'armée sous la surveillance des préfets.

« Vous êtes donc le porte-parole de M. Millerand », a remarqué M. Debierre. Là-dessus, M. Debierre a fulminé contre les fâcheuses attitudes de M. Riou, l'attitude a pris la mouche et lui a jeté l'épithète de casserole, qui a soulevé un bruit prolongé. M. Debierre ne s'est pas ému outre mesure. Il a ri jaune. Puis le calme s'est rétabli.

Séance aujourd'hui à 2 heures.

### LES RETRAITES OUVRIÈRES

La commission sénatoriale a examiné les articles 72 à 81 de la loi de finances qui modifie la loi des retraites ouvrières.

Elle a adopté une motion présentée par M. Ferdinand Dussut et qui invite le gouvernement à déposer le projet de loi annoncé sur les simplifications à apporter à la loi et le projet de loi qui organise l'assurance-invalidité.

La commission a ensuite voté l'élevation à 100 francs de l'allocation de l'Etat. Elle a adopté à l'unanimité l'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans.

Elle a fixé à 250 francs la prime annuelle pour les assurés ayant moins de trente années de versements et plus de quinze.

Elle a adopté avec de légères modifications les paragraphes faisant entrer en ligne de compte pour les hommes les deux années de service militaire et pour les femmes, chaque maternité, celle-ci comptant pour une année.

### INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

### Les crédits militaires pour le Maroc

La Chambre a été saisie hier du cahier de crédits supplémentaires sur l'exercice 1911 pour couvrir les dépenses occasionnées par la présence de nos troupes au Maroc.

Ces crédits s'élevaient à la somme totale de 58.448.000 francs et sont ainsi répartis :

Guerre	57.673.968 francs
Marine	774.032
Ensemble	58.448.000 francs.

On fait remarquer, en ce qui concerne la solde et l'entretien des troupes, que le présent projet de loi ne comprend que les allocations supplémentaires en deniers et en nature auxquelles les effectifs ont droit en raison de leur envoi au Maroc. Quant aux charges que ces effectifs auraient imposées au Trésor au cas où ils seraient admis à bénéficier des crédits inscrits au budget du ministère de la guerre.

A signaler parmi les crédits une dépense de 2 millions affectée à la partie des travaux de construction du chemin de fer de Marrakech à Toulouza.

### La loi de 10 heures

Mardi, la Commission du travail a tenu une importante réunion. Nombreux étaient les députés présents. Deux délégués ont été entendus : le premier, conduit par M. Mauss, président de la Fédération des commerçants en détail, s'est élevé contre le projet tendant à réglementer le travail dans les bureaux et magasins. Le deuxième, très nombreux, représentait les syndicats des cuisiniers et des garçons d'hôtel adhérents à la Bourse du Travail. Contrairement aux déclarations de M. Millon, président de l'Alimentation parisienne, qui avait été entendu la semaine dernière, ces délégués ont insisté pour que soit votée cette loi. Leurs arguments ont produit une bonne impression sur la Commission qui a ensuite entendu M. Bourgeois, ministre du Travail, qui a donné l'avis du gouvernement sur la loi de 10 heures qui est à l'ordre du jour de la Chambre.

Après s'être déclaré partisan du projet tendant à supprimer des palliers qui, en fait, retiennent à quatre ans la journée de 10 heures, alors que M. Bourgeois trouvait ces délais trop courts.

Le nouveau ministre du travail apparaît comme très gêné par cette modeste réforme.

### LES OUVRIÈRES D'AVANT-AUBE

voquent une diminution notable de salaire et des peines disciplinaires variées.

### A l'ouvrage

Le chef distribue la besogne à son équipe. Jusqu'à 6 heures en été, 6 heures et demie en hiver, les balayées font la toilette des trottoirs. Vingt minutes de pose pour le « casse-croûte ». Puis elles se rendent vers un itinéraire de tombereau. Tandis que les hommes enlèvent et vident les boîtes aux ordures ménagères, les femmes jouent activement du balai derrière eux et résistent au caillou les menus débris échappés aux poubelles. A 9 heures, le « service des tombereaux » est achevé. Les machines à balayer, au pas fatigué de leurs vieux chevaux qui stimulent les jurons de leurs vieux conducteurs, ont parcouru les rues ; les fontaines sont ouvertes, l'eau jaillit dans les ruisseaux. Les balayées la chassent impétueusement au long des trottoirs et traquent de chaque côté des chaussées de régulières bordures humides. A 11 heures, on remise les outils : la tâche est accomplie. En temps de neige, les ouvrières reviennent à midi. Tandis que les cantonniers projettent à la pelle le sel sur les chaussées, elles le reçoivent dans de larges tabliers et vont le semer à la main en certains passages difficiles, devant la porte des écoles.

### Un capuchon S. v. p.

Ces travailleuses ont obtenu le repos par roulement. Elles sont punies comme les hommes. Elles n'ont pas de retraite, mais après vingt ans de service, la Ville leur accorde une allocation annuelle de 300 fr. Leurs salaires ? Elles débutent à 92 fr. 12 par mois et arrivent à 103 fr. 88, qui est la rétribution la plus haute, celle de la première classe. Toutes ne l'obtiennent pas. Car toutes ne peuvent supporter les fatigues de ce travail en partie nocturne et les intempéries.

Il leur est défendu de s'abriter, même momentanément, quand la pluie tombe à verse. Celles qui cherchent un refuge sous une porte ou, sous l'auvent d'un kiosque, s'exposent à des « peines disciplinaires ». Ces ouvrières demandent, par l'organe du Syndicat Central des Travailleurs municipaux qui les protège et les défend avec une énergique sollicitude, qu'on veuille bien leur attribuer pour les nuits de mauvais temps, un petit capuchon de toile caoutchoutée. La Ville de Paris pourrait peut-être, sans ruiner ses contribuables, accorder ce vêtement aux femmes qui la servent. Mais il paraît que ce serait là un raffinement superflu de bien-être ; aussi le réserve-t-on à ces êtres délicats : les sergents de ville !

L.-M. BONNEFF.

# RENDEZ JUSTICE !

M. Alapetite, résident de Tunisie, laissant de côté l'argumentation ridicule et de mauvaise foi par laquelle le Temps essaya de me répondre, a purement et simplement reconnu à la Chambre l'exactitude des faits exposés par moi dans mon interpellation sur Kalaa-Djerda.

M. le résident a vu une démonstration de l'insuffisance du système juridique qui existait alors en Tunisie. Fort bien ! Mais si aujourd'hui il y a un droit certain, les iniquités commises demeurent.

Le droit nouveau doit-il réparer les crimes anciens ou les couvrir, que compte faire le résident pour rendre un peu de justice aux Arabes ? Il faut qu'il le dise, lui ou le ministre des Affaires étrangères.

Les nécessités de la propagande socialiste qui m'éloignent momentanément de la Chambre me forcent à poser la question ici ; je la reposerai devant la Chambre jusqu'à ce que justice soit faite.

Charles DUMAS.

# Notre Souscription

### ACTIONS COMPLÈTES (35<sup>e</sup> Liste)

Belmont, à Sarcelles	1	25
Groupement socialiste de Versailles (S. et O.)	1	25
Parti socialiste (S. F. I. O.) section de Croix-Blanche, Roubaix (Nord)	1	25
Aux quatre fils Aymon, société coopérative à Châteauneuf-Ragnault-Bogny (Ardennes)	1	25
J. Renou, à Sotteville-les-Rouen	1	25
Le Progrès, société coopérative à Aubervilliers (Seine)	1	25
J. D.	1	25
Syndicat des mouleurs et parties similaires de Mazures (Ardennes)	1	25
Parti socialiste (S. F. I. O.) Groupe de Paris-Rue de la Chapelle (S. et O.)	1	25
Parti socialiste (S. F. I. O.) Fédération de la Seine, 20 <sup>e</sup> section	8	200
Total de la 35 <sup>e</sup> liste	17	425
Total des listes précédentes	759	18.975
Total à ce jour	776	19.400

# « ÉCHOS »

Précision nécessaire  
Un Comité de Défense (défense de quoi ?) vient de se fonder à Paris, annonce l'Action, « pour obtenir la révision du procès de M. Légitimus ». Et, dit encore l'Action, « son premier acte a été de décider de poursuivre en diffamation devant les tribunaux correctionnels tous les journaux qui continueraient d'affirmer que M. Légitimus a été condamné pour concussion... »

En effet, en effet... C'est pas pour concussion — mais qui donc l'a dit ? — que M. le député Hérispide Légitimus a été condamné : c'est pour fraudes électorales.

Et c'est justement parce qu'il a été condamné pour fraudes électorales que la situation de M. Henry Bérenger est devenue impossible au Sénat : M. Henry Bérenger élu de fraudeur qui mit son siège à l'encaen, est l'élu de la fraude — de la fraude reconnue et frappée pénalement.

Et la question est de savoir si le Sénat se laissera volontairement déconsidérer ; il n'y en a pas d'autre.

# HORS DE FRANCE

## APRES LES ELECTIONS ALLEMANDES LE GOUVERNEMENT VEUT PRENDRE SA REVANCHE

La ville de Breslau, près de la frontière russe, est célèbre depuis bien des années par sa police et ses juges. On se rappelle sans doute cet ouvrier qui eut la main amputée par le coup de sabre d'un agent de police ; on se rappelle aussi les jugements brutaux prononcés par les tribunaux de Breslau.

Après la belle victoire que vient de remporter le socialisme dans toute l'Allemagne, après l'élection de deux socialistes à Breslau même, on pouvait s'attendre à de nouveaux exploits de ces deux piliers de l'ordre : la police et la justice.

On n'a pas eu à attendre longtemps. Mardi, notre camarade Darré a été condamné à trois mois de prison pour avoir « offensé la police ». Celle-ci se plaint depuis quelque temps à arrêter les gens qui portent des couronnes cravatées de rouge aux cortèges funèbres de nos militants. La Volkswacht, organe de notre parti à Breslau, avait commenté cette attitude des policiers. Ses commentaires n'étaient pas très flatteurs. Ils ont servi de prétexte à la condamnation de Darré.

Bien des fois la police et les juges de Breslau ont été l'objet des accusations de nos camarades au Reichstag. Avant que le nouveau Reichstag s'assemble, policiers et juges ont tenu à donner à nos camarades les raisons de critiques nouvelles qui ne manqueraient pas de se produire.

## LA POLITIQUE ESPAGNOLE

M. Canalejas prétend avoir rompu avec les conservateurs !

Madrid, 1<sup>er</sup> février. — Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin, sous la présidence d'Alphonse XIII.

M. Canalejas a entretenu le souverain du discours prononcé par M. Maura, hier, à la Chambre des députés.

De l'avis du président du Conseil, ce discours a rompu les liens de solidarité qui unissaient au gouvernement le chef du parti conservateur.

L'impression générale est que la nouvelle attitude de M. Maura n'aura pas pour résultat immédiat de modifier la situation politique intérieure. (Information.)

# Chez les Socialistes des États-Unis

### L'ELECTION DU COMITÉ NATIONAL

Le Parti socialiste des États-Unis vient de procéder au renouvellement de son Comité directeur national, lequel est élu par le vote direct des membres du Parti. Les membres du Comité sont au nombre de sept.

Voici les camarades qui ont été élus : Victor L. Berger, premier élu socialiste au Parlement de Washington avec 20.614 voix, Job Harriman, le candidat du Parti à la mairie de Los Angeles et l'avocat abusé des frères Mac Namara, qui en obtient 14.955, William Boynton, l'ardent leader de la fraction révolutionnaire, propagandiste de l'Unionisme industriel, qui en obtient 11.490 ; Morris Hillquit, savant historien du socialisme américain, qui représente au Bureau international de Bruxelles. Il réunit 9.686 votes. Les trois autres élus sont Alexander Irvine, avec 9.114 voix, Kate Richards O'Hare,

qui a obtenu 8.400 voix, et John Spargo, l'auteur d'une émouvante, quoique parfois inexacte Vie de Karl Marx, qui réunit 7.719.

Vient ensuite avec 6.793 à 4.184 voix les camarades Mahlon Barnes, May Wood, Simons, Lewis Duncan, Mainer, Kirkpatrick, Winfield Gaylord, Carl Thompson, J. Carey, Frank Bohn, etc.

C'est le camarade John Work qui a été élu secrétaire national du Parti par 22.081 voix contre 6.440 au camarade J.-O. Bell, et le remplacement du camarade Mahlon Barnes, démissionnaire. — J. L.

# LES INCIDENTS FRANCO-ITALIENS à la Conférence de La Haye